



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

procédures

Question écrite n° 76520

Texte de la question

M. Éric Ciotti interroge Mme la garde des sceaux, ministre de la justice sur le taux définitif de classements sur les infractions poursuivables en 2014.

Texte de la réponse

En 2014, le nombre de classements sans suite est de 152 770 sur 1 327 980 affaires poursuivables, soit un taux de classement de 11,5%.

	2014	%
Classement sans suite affaires poursuivables	152 770	100%
dt recherches infructueuses	66 439	43,5%
dt désistement du plaignant	17 376	11,4%
dt état mental déficient	4 096	2,7%
dt carence du plaignant	12 996	8,5%
dt comportement de la victime	6 744	4,4%
dt victime désintéressée d'office	5 759	3,8%
dt régularisation d'office	15 939	10,4%
dt préjudice ou trouble peu important causé par l'infraction	23 421	15,3%

Données clés

Auteur : [M. Éric Ciotti](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76520

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : Justice

Ministère attributaire : Justice

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 mars 2015](#), page 2119

Réponse publiée au JO le : [5 avril 2016](#), page 2916